

## **Compte rendu du Conseil Municipal**

L'an Deux mille vingt-deux, le vingt mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

**Présents** : Mmes PLOUCHART et TONDEUR, Mrs BISIAUX, BRUYERE, DRUESNE, LAGNY, MICHAUX, PETIT, TONDEUR, TRIPIANA

**Absent ayant donné procuration** : M MARIEZ donne procuration à M MICHAUX  
Mme BOUTTEAUX donne procuration à Mme PLOUCHART

**Absent excusé** : M CAVALLIE

**Secrétaire** : Mme PLOUCHART Marie-Andrée

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de votants : 14  
Date de convocation : 10/05/2022

La séance est ouverte à 19h00.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS**

Le compte rendu du Conseil municipal du 08 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Abstention : 0                      Opposition : 0                      Pour : 14

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CDG59 POUR MISSION PROTECTION DES DONNEES**

Nous sommes actuellement accompagnés par la cellule RGPD au service Créatic du centre de gestion de la fonction Publique Territoriale du Nord dans le cadre d'une convention dite de mise à disposition d'un agent du CDG59 pour une mission de délégué à la protection des données. La convention d'une durée de 3 ans arrive prochainement à échéance, il est donc nécessaire de procéder à son renouvellement afin de poursuivre la phase d'accompagnement à la mise en conformité de notre commune. La CCPM a décidé de poursuivre l'accompagnement de ses communes.

Abstention : 0                      Opposition : 0                      Pour : 14

### **CONSEIL NUMERIQUE FRANCE SERVICE**

La commune de Salesches propose à notre commune de signer une convention pour la mutualisation de l'emploi d'un conseiller numérique France Service exerçant ses fonctions dans les domaines suivants :

- Soutien des administrés dans leurs usages quotidiens du numérique,
- Sensibilisation aux enjeux numérique et favorisation des usagers citoyens et critiques
- Acquisition par ces usagers de l'autonomie nécessaire pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls.

Abstention : 0                      Opposition : 0                      Pour : 14

### **REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Il est rappelé aux membres du conseil que le recensement de la population s'est déroulé du 20/01 au 19/02/2022. Pour cela, deux agents recenseurs ont été nommés par arrêté. Il est proposé qu'ils soient rémunérés au prorata du nombre d'habitations recensées et selon la dotation de l'Etat.

Abstention : 0                      Opposition : 0                      Pour : 14

## **CONVENTION RELATIVE A LA CREATION DE TROTTOIRS ET D'UNE PISTE CYCLABLE ET A LEUR ENTRETIEN**

Cette convention sera signée entre le Département du Nord et la commune et aura pour objet, d'une part, de préciser les conditions d'occupation du domaine public routier départemental et, d'autre part, de définir les modalités techniques, administratives et financières. Elle précise les obligations de la commune en matière d'exploitation et d'entretien ainsi que les responsabilités des deux parties en présence. Monsieur Le Maire demande l'autorisation au conseil pour signer cette convention.

Abstention : 0                      Opposition : 0                      Pour : 14

### **TRAVAUX DANS LA COUR DE L'ECOLE MATERNELLE**

Il faut refaire le macadam de la cour de l'école maternelle car des racines d'arbres soulèvent ce macadam et déforment toute la cour.

3 devis ont été établis :

- DESCAMPS TP                      16.667,30 € HT
- SARL CAUCHY                      13.632,00 €HT
- HECQ TP                              17.714,00 €HT

Malgré que le devis de la société HECQ TP soit le plus élevé, M Lagny, adjoint aux travaux, estime qu'il est le plus intéressant rapport qualité/prix aux vues des explications du responsable sur la prestation envisagée.

Abstention : 0                      Opposition : 0                      Pour : 14

### **DEPART EN RETRAITE DE MME LOBET – LOCATION DE PARCELLES**

Il a été demandé à Maître Eloy, huissier de justice de déposer un courrier concernant la reprise des terres reçues en héritage par le Leg de M Christian LESNE. Celle-ci a refusé pour conflit d'intérêt. Il est proposé au conseil de faire appel à un avocat sur Lille Maître Vincent BUE qui sera chargé d'établir le document nécessaire pour la reprise des dites parcelles. Ce document sera remis à Mme LOET par huissier de justice afin d'être dans la légalité par rapport au Code rural.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Le concours de pêche a lieu le 05/062022.
- Achat d'un drapeau pour les anciens combattants
- Pont du Jeudi de l'ascension demandé par les agents : Le débat est lancé tout en sachant que ce ne sera qu'une consultation puisque c'est M Le Maire qui a le pouvoir de décision.
- Elections législatives les 12 et 19 Juin de 8h à 18h.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

### **SIGNATURES**

BISIAUX Ch.

BLOMME S.

BOUTTEAUX M.  
Procuration Mme PLOUCHART

BRUYERE J.M

CAVALLIE F.  
Absent

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.  
Procuration M MICHAUX

MICHAUX A.

PETIT O.

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.

TONDEUR M.J

TONDEUR R.

TRIPIANA E.